L'animation socioculturelle, une fonction sociale, une profession ...et un engagement pour l'avenir

I. L'animation socioculturelle perpétuellement en lutte pour sa reconnaissance.¹

Les animatrices et animateurs socioculturels n'ont pas choisi la facilité, ils ont plutôt choisi l'aventure et un métier d'équilibriste. Le besoin de rigueur et de clarté ne leur en est pas moins nécessaire, bien au contraire. Mais ce n'est pas chose facile. Ils n'ont pas d'usagers définis par des problèmes ou des besoins étroitement définis dans les politiques publiques, mais bien plutôt des partenaires qui participent librement à leur action en fonction de leurs propres désirs et de l'organisation de leur quotidien. Ils ont certes une mission générale à remplir et proposent dans chaque lieu une offre qui se redessine chaque année. Mais il n'est pas simple de définir leur fonction sociale entre émergences citoyennes et missions de l'Etat social, de rendre visibles les compétences, les concepts et les savoirs qu'ils doivent mobiliser, de définir leur « périmètre » et leurs marges d'action. A cela s'ajoute la nécessité d'exercer leur sens de l'observation sociale et une compréhension fine du contexte de l'action.

C'est pourtant cette clairvoyance, cette rigueur et cette flexibilité qu'exige la mise en visibilité et la reconnaissance publique de leur action. L'ouvrage est continuellement remis sur le métier. Particulièrement dans un moment où les rapports entre l'Etat, l'économie et les citoyens se transforment en profondeur, et avec eux l'organisation des champs professionnels.

L'Etat social est bien souvent secoué en première ligne par ces transformations, impulsées notamment par les politiques néolibérales, et l'animation socioculturelle sommée de se légitimer en termes de prestations rapidement identifiables et mesurables. Or les finalités de l'animation socioculturelle sont souvent mal perçues chez nous, autant par le public que par les décideurs. La tentation est constante de réduire cette forme d'intervention à une sorte de service public de loisirs, valable surtout pour les vertus « préventives » qu'elle exerce auprès de la jeunesse et pour le « gain sécuritaire » et en « cohésion sociale » qui en est attendu. Ces notions sont apparues dès les années 60 et ont motivé les décideurs politiques de tous bord. C'est la raison pour laquelle l'institutionnalisation de l'animation

_

¹ Ce chapitre reprend en partie la préface que j'ai écrite en 2004 pour l'ouvrage *L'Animation socioculturelle.* Fondements, modèles et pratiques de Heinz Moser, Emanuel Muller, Heinz Wettstein et Alex Willener

socioculturelle en Suisse doit beaucoup aux « émeutes de la jeunesse », dans les années 60 et 80, ainsi qu'à la « fureur de vivre »²des bandes d'adolescents.

On est en droit de se demander si l'animation socioculturelle a des racines historiques et, pourrait-on dire, anthropologiques, plus profondes que l'émergence de la « Société du loisir »³ et de la jeunesse comme classe d'âge en conflit avec les adultes. Il y a bien sûr le courant de l'éducation populaire qui a pris son essor dès le début du XXème siècle et qui est étroitement liée au mouvement ouvrier. Cette référence est centrale pour l'animation, elle est largement développée dans la formation. Pour ma part je me risquerais volontiers à mentionner encore deux fonctions sociales qui remontent bien plus loin dans l'histoire des sociétés.

La première est la fonction de passage, une fonction explorée notamment par Van Gennep⁴ Les rites ou pratiques culturelles de passage constituent des créations sociales originales, différentes à chaque fois, mais présentes dans toutes les sociétés connues, des pratiques symboliques qui accompagnent les individus et les groupes, « du berceau à la mort » dans les changements d'état, de situation sociale, d'âge. L'adolescence, la vieillesse, les alliances entre hommes et femmes, entre familles et groupes, ne sont évidemment pas des inventions de la Modernité. Mais précisément ce qui était en danger de passer à la trappe dans les sociétés modernes et industrielles, rythmées essentiellement par le passage de l'éducation au travail et du travail à la retraite, était l'appropriation symbolique des passages de la vie, ainsi que l'accompagnement des personnes mises en situation de fragilité à travers les épreuves physiques et existentielles que ces passages impliquent. Pour l'adolescent notamment, comme le disait très joliment Françoise Dolto dans le « Complexe du homard»⁵ il s'agit de « suer une nouvelle carapace » Et parfois, aujourd'hui, pour un certain nombre d'adolescents et de jeunes adultes, le passage ne se fait pas, la solitude est trop grande et ces jeunes personnes peuvent être sensibles à l'appel des sirènes extrémistes qui leur proposent une carapace « prête à porter », d'inspiration religieuse ou/et politique.

En suivant encore Van Gennep on notera que chaque passage dans la vie est ponctué par trois stades successifs: les moments de *séparation*, de mise en *marge* et d'*agrégation*. La période de mise en marge est en particulier un moment où les normes de la vie sociale sont transmises mais aussi questionnées. Puisque nous faisions allusion à l'effervescence de la jeunesse dans les années 70 on peut se souvenir aussi qu'à cette époque sont nés

_

² Selon le titre du film culte de Nicholas Ray, daté de 1955, avec James Dean. En anglais *: Rebel without a cause*

^{3.} Joffre Dumazédier s'était demandé si nous allions « Vers une civilisation des loisirs ^{? »} Dumazedier, J. (1962). *Vers une civilisation du loisir ?* (Esprit. Seuil). Paris: Ed. du Seuil

⁴ Notamment dans *Les rites de passage : étude systématique* ..., Paris, E. Nourry; rééd. 1981

⁵ Dolto, F., & Percheminier, C. (1991). *Paroles pour adolescents ou Le complexe du homard* (Le sens de la vie). Paris: Hatier.

les mouvements des « Panthères grises » (aux Etats Unis et en France) qui se donnaient pour mission de rappeler aux sociétés productivistes que l'on a « encore des devoirs envers ceux qui nous ont mis au monde ». Les animateurs en établissements pour personnes âgées y reconnaîtront leurs préoccupations. Séparation, mise en marge et réagrégation c'est bien évidemment aussi les différents stades que traversent tout migrant et chaque stade est problématique : un objet de réflexion et un champ d'action à investir et à développer pour les animateurs socioculturels. Une urgence qui ne vous échappera pas.

La seconde fonction sociale à laquelle je pense, réside dans l'idée d'autonomie de la société, au sens où le philosophe Castoriadis l'entendait, une idée qui était explicite au moins au moment de la naissance de la démocratie antique, mais qui devait être à l'œuvre bien avant.

Il s'agit de l'idée que la qualité et le sens même de la vie en société ne dépendent pas (uniquement) d'une adhésion commune à de grands systèmes de pensée et d'organisation sociale mais aussi de la capacité de création (ou de recréation) sociale et politique des membres de cette société . Cette fonction a toujours été à l'œuvre jusque dans les sociétés dictatoriales ou totalitaires, que l'on se souvienne du samizdat⁶en URSS ou des « Folles de la Place de Mai »⁷ en Argentine ou encore des « petits déjeuners gratuits » organisés par les *Black Panthers* dans les années 70 pour que les enfants soient en mesure d'aborder leur journée d'école avec allant. Dans ces situations il s'agit évidemment de formes de résistance. Aujourd'hui l'animation socioculturelle pratique sans aucun doute d'autres formes de résistance : résistance à la consommation, à la cherté d'accès à la culture, à la grisaille quotidienne, à l'isolement, à la stigmatisation de groupes sociaux (jeunes, migrants, etc), au désespoir social,....Vous en trouverez d'autres.

Mais quelle est-elle l'animation socioculturelle aujourd'hui dans nos sociétés démocratiques, puisque l'appellation a fait sa percée dans le domaine public ? Un archipel de pratiques appelées à se disperser et se spécialiser plus avant, ou une culture de l'action clairement identifiable qui se perpétue à travers ses transformations ? Qu'en est-il des idéaux d'émancipation et de la revendication d'autonomie qui lui viennent des traditions dont elle est directement issue : l'éducation populaire en France et en Amérique du Sud, l'action communautaire aux Etats-Unis et au Québec, notamment ?

Ces questions et quelques autres ont traversé un colloque, le premier du genre, tenu à Bordeaux en novembre 2003 et intitulé « L'animation en France et ses analogies à l'étranger ». L'initiative en revient à Jean-Claude Gillet dont la production théorique a été une contribution décisive à la conceptualisation de l'animation socioculturelle. Ce colloque

-

⁶Samizdat : la circulation clandestine d'écrits dissidents en URSS

⁷ Il s'agit des manifestations des mères et des proches de disparus sous la dictature militaire en Argentine

a été suivi par 7 autres⁸ Les participants à ces colloques, chargés de dresser à voix multiples et sous des thèmes d'intérêt commun, une sorte d'état des lieux intercontinental, ont eu tout loisir de s'émerveiller de la très grande diversité et de l'inventivité des pratiques impulsées par les militants ou professionnels qui se reconnaissent dans l'animation socioculturelle.

Quelle peut donc être la communauté de préoccupation entre un travailleur de la santé brésilien occupé à développer des réseaux en milieu populaire à travers des « conseils de santé » paritaires et un « constructeur social » hollandais (*opbauwwerker*) chargés de promouvoir la participation sociale et la médiation autour de la politique de l'habitat menée par les pouvoirs publics ?

Entre une travailleuse communautaire québécoise inventant d'autres « scènes de la politique » sous la forme d'« assises populaires de lutte à la pauvreté », et une formatrice libanaise pariant sur une culture des droits fondamentaux pour travailler à la réconciliation entre communautés déchirées par un long conflit ?

Entre un militant argentin de l'éducation populaire qui revendique clairement un projet de transformation politique, et un animateur français ou suisse chargé de réinvestir les quartiers pour restaurer le lien social et prévenir les dérives et les dégradations de la cohésion sociale?

Certes chacun peut se reconnaître dans une combinaison particulière des trois rôles de l'animateur identifiés dans un ouvrage de référence de Jean-Claude Gillet⁹: *le militant* occupé à défendre les droits de populations minorisées, *le médiacteur* qui crée des espaces de négociation tournés vers l'action, et *l'animateur technicien* reconnu pour ses capacités à organiser et à rationaliser l'action.

Au-delà de la diversité des engagements, au-delà de la définition formelle des rôles et des fonctions il y a bien, nous semble-t-il, inscrit dans la continuité historique, un noyau dur de l'animation socioculturelle. Nous pourrions risquer ici une définition de ce noyau dur et le situer dans l'articulation de deux éléments.

Le premier élément se situe au niveau des valeurs. Il réside en une conception exigeante de la démocratie, sensible aux injustices sociales et au déficit démocratique induit, entre autres, par la toute-puissance du marché, mais aussi par les différences de statut (statut social bien sûr mais aussi statut quant à la citoyenneté juridique) entre les habitants d'une ville ou d'une région. L'idée d'une citoyenneté inclusive, c'est-à-dire d'une citoyenneté qui s'étende à toutes et à tous (y compris et surtout aux individus et groupes dépossédés du pouvoir de faire entendre leurs voix), est inséparable de l'animation.

-

⁸ Sao Paulo (2005), Lucerne (2007), Montréal (2009), Paris (2013), Zaragoza (2011), Bogota (2015), Alger (2017) et bientôt Lausanne (2019)

⁹: Animation et animateurs. Le sens de l'action. Paris. L'Harmattan, 1995.

Le second élément est lié au mode d'action. On pourrait dire sur ce plan-là que l'animation est l'effort de développer *une capacité de coexister et d'agir au quotidien ouverte à la* pluralité *des personnes et des cultures, à la complexité sociale.* Une capacité qui s'étende à toutes les sphères de la vie publique où la participation est requise : de la politique de la jeunesse à la création culturelle en passant par le développement, les dynamiques urbaines et l'appropriation sociale des territoires.

Ainsi définies, les caractéristiques de ce mode d'action laissent entrevoir sa nature paradoxale. Car si ce mode d'action se nourrit de méthodes et de logiques à l'œuvre dans l'activité économique telle que nous la connaissons, de celles qui sont à l'œuvre aussi dans la gestion publique, dans l'éducation et les pratiques de l'Etat social, en même temps il est toujours, au moins potentiellement, en conflit avec elles. On pourrait dire d'une certaine manière qu'il s'agit du conflit entre *celui qui va droit au but* en mobilisant les moyens les plus efficaces (et les moins coûteux en fonction de ce but) et *celui qui privilégie la coopération sociale* et l'accroissement des capacités d'action des groupes et des personnes, un mode d'agir qui s'inscrit dans le temps long. ¹⁰

C'est pourquoi l'animation est non seulement en demande perpétuelle de reconnaissance et à la recherche de sa propre autonomie à travers des coopérations négociées (parfois âprement à travers quelques dialogues de sourds) avec des partenaires qui ont leurs propres objectifs, mais elle est aussi placée devant le défi de produire son propre savoir d'action : les méthodes qui conjuguent clarté des objectifs, expérimentation et participation.

On comprend donc qu'à la jonction des deux éléments que nous avons mis en évidence se trouve, plus qu'une profession ou une parenté de pratiques, une véritable fonction sociale liée à l'exigence démocratique et appelée à de nouveaux développements. On comprend aussi que l'effort d'asseoir sa légitimité se heurtera toujours à une forte opposition, puisque face à une culture gestionnaire visant une rentabilité visible et immédiate elle revendiquera toujours la continuité, sinon la lenteur, et l'excellence de l'action participative. Il lui reste la persévérance et la preuve par l'acte : la preuve de sa capacité à enrichir les réponses sociales.

II. La coopération terrains-écoles : un processus décisif dans le parcours de reconnaissance de l'animation socioculturelle.

Une histoire incluant toutes les branches de l'animation socioculturelle en Suisse romande, en Suisse en général, reste à écrire. Un tel travail nécessiterait que l'on parte à la

1.0

¹⁰ Le philosophe Jürgen Habermas a théorisé cette opposition dans sa « Théorie de l'agir communicationnel » (Fayard 1987) en opposant *agir stratégique et agir communicationnel*

recherche des racines de cette profession, ou de cette fonction sociale, dans toutes les régions. En effet si son émergence en tant que profession est liée en grande partie à l'animation de jeunesse en milieu urbain (sous la pression de ce que l'on a appelé la crise de la jeunesse), il n'en reste pas moins que l'animation socioculturelle, au sens où nous l'entendons aujourd'hui, a émergé au travers de multiples pratiques dans des territoires différenciés. Dès le début et jusqu'à aujourd'hui, les acteurs et les territoires de l'animation socioculturelle ont été eux-mêmes d'une grande diversité, liés surtout aux municipalités (parfois aux cantons) et aux multiples acteurs de la société civile: paroisses, associations de jeunesse, associations écologiques et pacifistes, établissements de santé, syndicats, universités populaires, animation communautaire, centre de loisirs, maisons de quartier, passeports-vacances, jardins familiaux,... et d'autres encore.

La mise sur pied des formations en animation socioculturelle a constitué un passage décisif dans la perception, la définition et la conceptualisation de ce métier en tant qu'il inclut cette diversité dans une même identité professionnelle. Il convient cependant de noter que les formations en question ont été conçues, dès leur mise sur pied, comme des formations en alternance. Cette caractéristique essentielle implique que la diversité des acteurs et des pratiques dont nous parlons a été intégrée par principe aux formations et à leurs cursus. De ce fait, ce qui constitue aujourd'hui le noyau de cette profession est le fruit d'une sorte de partenariat tripartite entre trois types d'acteurs : les terrains et les et institutions d'une part, les professionnels et les étudiants d'autre part, enfin les écoles et les formateurs. Les différentes définitions qui en ont été données sont issues de ce processus.

On peut fort pertinemment ajouter que cette diversité est appelée non pas à se réduire, mais au contraire à s'amplifier. Le philosophe Michel Foucault a développé le concept d'hétérotopie¹¹ qui convient parfaitement à de nombreux lieux d'animation en ceci qu'ils réunissent dans de mêmes lieux, et souvent de mêmes pratiques, des fonctions séparées le plus souvent dans l'esprit du public et dans les institutions : le passage des adolescents à l'âge adulte, la prévention de la violence et du harcèlement, la création et la médiation culturelle, la démocratie participative de quartier, l'accompagnement des personnes âgées, le développement régional, la cohésion sociale, les loisirs intergénérationnels, la sensibilisation à la question genre...d'autres viendront s'ajouter encore. Ce qui réunit ces fonctions diverses c'est qu'elles sont toutes des tâches citoyennes articulées entre elles. Les enquêtes menées auprès des professionnels de l'animation montrent que l'attractivité de cette profession doit beaucoup à cette tension permanente, parfois épuisante et souvent passionnante, entre responsabilité sociale et créativité sociale, une tension qui est du reste constitutif de la citoyenneté démocratique dont les animatrices et les animateurs sont appelés à être des défenseurs, sinon des agitateurs créatifs.

Au niveau romand et au niveau suisse un des enjeux de l'évolution de cette profession, discuté autant dans les écoles que dans les terrains, est de savoir s'il convient d'en

⁻

¹¹ Foucault, M. Conférence de 1967 « Des espaces autres » *Dits et écrits* (1984) Paris : Gallimard

maintenir l'unité, de l'intégrer plus avant dans le métier de travailleur social ou de la faire disparaître dans une multitude de spécialisations.

C'est une réflexion que j'aimerais proposer aux animatrices et animateurs en formation tout en enjoignant fortement les professionnels à rester attentif à cette question, et à se constituer en partenaire actif des écoles. Tout particulièrement dans un moment où l'évolution du système de formation et la mise sur pied des plans d'études-cadre échappent de plus en plus aux formateurs, soumis eux-mêmes à une hiérarchisation professionnelle, sur le mode universitaire, qui instaure une nouvelle culture dans les écoles.

Je m'autoriserai de ma propre expérience¹² et assumerai ma subjectivité pour nourrir cette réflexion. Sans nostalgie envers la période pionnière je me contenterai de caractériser les étapes décisives et de questionner la façon dont s'est effectuée l'articulation entre animation socioculturelle et travail social. Cet équilibre doit-il être stabilisé ou complexifié, est-il favorable au renforcement de l'identité de l'animation socioculturelle, faut-il viser une formation exclusivement en animation socioculturelle ; ce sont les questions que je pose à mes interlocuteurs.

En étant un rien schématique on pourrait définir ainsi les étapes décisives :

1) **DE 1962 à 1980** à Genève :

En 1962 l'Ecole d'Animateurs de Jeunesse, renommée plus tard Ecole d'Animateurs Socioculturels, est ouverte. Une période pionnière où l'école essaie de définir ce qu'est ce métier et la formation adéquate, avec une bonne dose d'empirisme et d'expérimentation. Les formateurs sont assez souvent issus du métier, la culture de l'animation socioculturelle est très présente sous la forme notamment de l'autogestion : certains cours sont autogérés. Les références théoriques sont essentiellement françaises (Geneviève Poujol, Pierre Besnard,...) et américaine (Saul Alinski). Les deux stages s'effectuent en animation, la culture d'alternance contribue grandement à construire un partenariat entre terrains et formateurs. Les animateurs sont appelés à mener des recherches-action, une discipline à laquelle ils sont initiés, un excellent marqueur d'identité en raison de cette exigence de conjuguer en permanence l'analyse du contexte, la participation et la recherche des bonnes pistes d'action.

Dans le même temps (dès 1967) à Lausanne la possibilité est offerte d'acquérir un double diplôme (en service social et animation), ce qui permet d'avoir des enseignements en commun). En raison du large périmètre de recrutement de l'éésp la formation permet en

_

¹² J'ai été secrétaire à la jeunesse de la ville de Bienne dans les années 80, responsable de la politique de la jeunesse de cette ville, membre de la commission des études de l'EESP dans les mêmes années, responsable de formation puis chargé d'enseignement à l'ies-HETS de 1991-2014. J'ai participé au processus de mise sur pied du Nouveau Plan de Formation à l'ies (1993-2001) . En qualité de responsable romand de la filière animation socioculturelle et membre de la Commission des études au niveau romand et genevois j'ai exercé des responsabilités dans la mise sur pied des Plan d d'Etudes-cadre de 2002 et 2006.

outre de capitaliser un large éventail d'expériences incluant l'animation en « périphérie », notamment dans le domaine de l'animation culturelle.

Bilan à subjectivité assumée :

L'expérience d'une filière animation séparée aurait pu se poursuivre si le nombre de professionnels à former avait été suffisamment étendu. Quelques bases restent valables, comme la formation aux outils de médiation, l'appropriation des nouveaux médias, l'animation culturelle, la recherche-action. Dans le public et dans l'esprit des décideurs l'image de l'animation ne décolle pas vraiment elle garde un aspect de flou, d'improvisation et de revendication de territoire réservé.

- 2. (De 1980-à 2002) A Genève la formation Interec (interécoles) est mise sur pied. La formation instaure un fort tronc commun entre les différentes filières, et un bon tiers de la formation consacrée à l'on distingue un domaine d'enseignement général où les trois formations sont identiques et un domaine d'enseignement professionnel. Cet enseignement se répartit dans cinq domaines : A) Développement de la personne-
- B) Connaissance de la société-C) Droit et administration-D) Outils et méthodes d'intervention E Techniques d'expression. Les stages pratiques se font dans l'orientation, le mémoire de fin d'études pas nécessairement.

En orientation animation socioculturelle une réflexion est menée avec le concours de consultants pour étudier les moyens de valoriser cette orientation. Une des conclusions de cette réflexion est que les animateurs ont besoin d'un outil qui mette en valeur leur mode d'agir et leurs compétences. Le choix est fait d'enseigner *la méthodologie de projet.* (Dans la conceptualisation de Gillet il s'agit de l'émergence de l'animateur technicien) Cet enseignement est doté de références théoriques solides (notamment Boutinet) des documents de synthèse sont élaborés par les formateurs et surtout le deuxième stage est consacré à la conception d'un projet, la mise sur pied d'un partenariat, la mise en œuvre et l'évaluation d'un projet. Il s'agit d'une véritable épreuve du feu, d'un passage au moins aussi important que le mémoire de fin d'études.

Dans la même période se développe sur le terrain une culture de l'évaluation interactive, notamment grâce à l'expertise du sociologue Michel Vuille¹³ Ce processus est au centre de l'établissement de la Charte Cantonale en 1993¹⁴.

Au niveau romand et suisse des références communes sont dégagées, notamment grâce à la Coordination des écoles suisses en animation socioculturelle (CESASC)¹⁵

¹⁴ Genève . Commission cantonale des centres de loisirs et des centres de rencontres. (1993). *Charte cantonale des centres de loisirs, centres de rencontres, maisons de quartier, jardins Robinson et terrains d'aventures du canton de Genève*. Genève: CCCLR.

¹³ Vuille, M. (1992). *L'évaluation interactive : Entre idéalités et réalités : Recherche sur les pratiques d'évaluation en animation socio-culturelle* (Cahiers du Service de la recherche sociologique 34). Genève: Service de la recherche sociologique

¹⁵ Coordination des écoles suisses d'animation socio-culturelle. (1990). *Animation socio-culturelle : Quelles formations pour quelles pratiques ?* Lausanne]: C.E.S.A.S.C.

Bilan à subjectivité assumée :

L'équilibre entre formation généraliste et en orientation qui caractérise cette période présente de nombreux avantages :

- -le partenariat entre formateurs en animation se construit sur trois ans, ce qui permet une véritable inter-formation entre responsables de formation et étudiant. Il permet également de mettre sur pied des voyages d'études.
- -Le suivi du projet en aval et en amont contribue à mettre en valeur le capital méthodologique des animateurs, en même temps qu'il permet, parfois, aux partenaires de terrain d'innover ou d'infléchir, leur diagnostic social ou leurs pratiques.
- -L'émergence des HES, mais aussi la dynamique de la profession, nécessite la clarification des bases communes au niveau romand et suisse, mais on peut dire que le partage entre formation généraliste et formation en orientation a été suffisamment pratiqué pour qu'il contribue à une visibilité déterminante de l'animation socioculturelle. Cette visibilité a favorisé l'acceptation de la formation dans cette orientation au niveau tertiaire supérieur (ce qui n'a pas été sans de chaudes luttes)

3. Le passage au niveau HES (2002) et la création du titre de bachelor (2006)

En ce qui concerne le sujet qui nous occupe (la reconnaissance de l'animation socioculturelle) nous traiterons en un seul bilan ces deux moments de la mutation. Une mutation marquée du reste par des expériences différentes dans les *sites* de la nouvelle HESSO, une mutation marquée aussi par une inconséquence gestionnaire fort couteuse en énergie humaine : la mise sur pied d'un second plan d'études-cadre en 2006, à peine quatre ans après celui de 2002 et sans l'avoir évalué.

Les grandes lignes des deux plans d'études-cadre (2002 et 2006) peuvent s'énoncer ainsi :

- -la formation est orientée vers les réalités du terrain et les problématiques actuelles,
- -le principe de l'alternance entre formation théorique et pratique est maintenu (y compris dans la formation en emploi qui se déroule sur quatre ans, malgré la résistance de cadres de la HESSO qui ne conçoivent pas l'idée d'une formation en emploi.
- -des modules de mobilité sont mis sur pied dans le cadre de la Suisse romande,
- -les enseignements sont de type modulaire,
- -les enseignements prescrits par le plan d'études-cadre se définissent en termes de compétences à acquérir et non plus en termes d'objectifs ou de contenus répartis entre connaissances, méthodes et techniques.
- 2/3 du programme sont consacrés à la partie générique (125 ECTS) et 1/3 (55 ECTS) à l'orientation choisie, aux $4^{\rm ème}$ et $6^{\rm ème}$ semestre.

Deux processus en lien avec la relation terrains écoles durant cette transition vers les HES doivent être gardés dans la mémoire des nouvelles générations d'animatrices et d'animateurs :

A) Entre 2000 et 2002. Un travail mené en parallèle par les professionnels des trois orientations et les écoles aboutissant à l'élaboration de référentiels de compétence , les « référentiels métiers » et les « référentiels pour la formation » Ces référentiels de compétences (réorganisés en 2006) constituent aujourd'hui l'architecture du plan de formation.

Les phases de ce processus avaient été définies ainsi en ce qui concerne les professionnels :

- « 1. Mise à jour des tâches actuelles : dans cette phase il s'agissait pour les professionnels de décliner le plus précisément possible ses activités de travail actuelles (...)
- 2. Identification des compétences à mettre en œuvre en s'appuyant sur une analyse précise de l'activité dans des situations emblématiques.
- 3. Regroupement en fonctions : à partir des récits de l'activité, le méthodologue organise et regroupe ces activités en fonctions, c'est-à-dire en ensembles d'activités homogènes concourant à la réalisation d'un même but.
- 4. Construction d'un travail d'anticipation des évolutions des pratiques en cours (...) » 16

Les formateurs ont ensuite été chargés d'un effort d'« ingénierie de formation » et d'élaborer un référentiel de compétences pour la formation en lien avec le référentielmétier issu de ce processus. Une interface a ainsi été entre formateurs et professionnels à l'occasion de ce processus. Ce même processus a également été à la base du projet de Plateforme romande pour l'animation socioculturelle.

La valeur de ce processus pour l'ASC, entre autres, a été de mettre en valeur l'exigence pour les professionnels de se constituer en praticiens-réflexifs, capables d'analyser et d'anticiper leur pratique. Les auteurs de l'article donné en référence, Joelle Libois, Claudia Della Croce et Roland Junod commentaient ainsi les perspectives ouvertes pour l'animation :

«A terme, cet outil devrait devenir un moyen de promotion de la profession qui pourrait être utilisé par les services d'orientation professionnelle (...) Par ailleurs, cet outil pourrait également être utilisé comme moyen de convaincre les milieux politiques et les services publics de l'intérêt qu'il peut y avoir à créer des postes d'animateurs dans leurs villes et leurs communes. Il devrait donc devenir un moyen promotionnel, un moyen d'asseoir l'image, pour beaucoup encore trop floue, de cette profession. »

 $https://www.hesge.ch/hets/sites/default/files/publication/documents/libois_dellacroce_junod_colloque_borde\\ aux_2003.pdf$

¹⁶

On ne peut que souhaiter qu'un tel processus, expérimental dans cette premier exercice, soient suivis de nombreux échanges intensifs regroupant écoles et terrains (et actualisant les référentiels de compétences ?) permettant d'analyser, de documenter les pratiques (cet aspect manque cruellement), et d'anticiper l'évolution de la profession dans les premières décades du XXIème siècle (nous traiterons cet aspect dans le dernier paragraphe).

B. En 2005 Une consultation des terrains (par questionnaire et séances tenues dans les différentes régions) sur le contenu du *bachelor* est menée par un groupe de travail de la Haute Ecole Santé Social (HESS2). Différents scénarios sont proposés dont une formation unique avec des choix de modules différenciés, la définition de spécialisations destinées à apparaître sur le diplôme bachelor et faisant disparaître la mention des orientations enfin un modèle qui maintient pour l'essentiel la proportion 2/3- 1/3. C'est ce modèle qui sera finalement choisi. A noter que dans les régions non lémaniques il apparaissait inconcevable pour un certain nombre d'interlocuteurs que l'ASC soit considérée comme une profession du même degré de qualification que les deux autres.

Bilan à subjectivité assumée sur cette phase de transition HES-Bachelor

-le processus a probablement élargi la reconnaissance de l'ASC

-le partenariat formateurs-étudiants pour la formation en orientation s'est rétréci et fragmenté en comparaison avec les modèles précédents, on peut regretter notamment que l'enseignement de la méthodologie de projet et le suivi de sa mise en œuvre au cours de la seconde formation pratique ne soient pas assurés par les mêmes formateurs. L'idée d'un outil de référence pour les ASC, lié à l'action collective et développé dans différents contextes reste une idée forte, bien que la notion de projet ait été largement galvaudée et que l'action ne puisse se réduire à ce seul aspect.

III. l'animation socioculturelle en des temps difficiles

Sur le terrain les professionnels sont encore souvent préoccupés de la définition de leur rôle social, de la visibilité des valeurs dans lesquels ils se reconnaissent et de l'autonomie dont ils disposent, ce faisant ils résistent (à juste titre) à leur instrumentalisation, mais ils donnent parfois, ce faisant, une image idéalisée de la profession basée sur la seule qualité morale des professionnels. Remarquons d'emblée que l'incertitude qui les habite est liée à l'essence même de la profession¹⁷. Dans la phase militante des débuts on peut dire qu'il y avait un contrat entre deux acteurs : les populations qui s'impliquent dans l'action et le mouvement (ou l'organisation) dont les animateurs étaient militants (professionnels ou bénévoles). Dès les années 70 une reconnaissance publique plus large et la création de nombreux postes d'animateurs ont impliqué des partenariats plus complexes avec différents types d'acteurs institutionnels : les cantons, les municipalités les fondations faîtières, les associations porteuses et les collectifs de professionnels. En 1988 Gérard de

11

¹⁷ Notons qu'il y a des parallèles fort utiles à tirer sur cette question problématique avec la longue lutte pour la reconnaissance de l'Action Communautaire Autonome du Québec

Rham écrivait que les animateurs ont en quelque sorte deux « employeurs », les populations et leur financeur; aujourd'hui on pourrait dire (en particulier à Lausanne et Genève) qu'ils en ont au minimum trois et jusqu'à quatre ou cinq. Il est dès lors logique, et cela correspond bien à l'esprit militant et créatif dont ils espèrent incarner la tradition, qu'ils soient fortement préoccupés de leur autonomie, allant parfois jusqu'à risquer une certaine insularité. Il y a donc là une réflexion à approfondir sur la fonction citoyenne des animateurs socioculturels, à la fois agents des politiques publiques et facilitateurs inventifs de l'« autonomie de la société » au sens de Castoriadis.

Par ailleurs, comme le chantait Bob Dylan il y a 54 ans *The Times They Are a-Changin'*. Il convient de porter la question que nous avons formulée dans le contexte des mutations accélérées (au niveau global comme dans notre pays) avec lesquelles les animateurs socioculturels sont d'ores et déjà confrontés. On en retiendra quatre thèmes de réflexion qui occupent déjà les acteurs de l'animation socioculturelle et qui sont liés tous les quatre au contexte global. Ils se présentent à nous, non sans évidence, sous forme de crises. Nous n'oublierons pas cependant qu'il faut voir dans les crises la possibilité de violences et de chaos, mais aussi la possibilité de mutations décisives et inespérées, de « métamorphoses » comme dirait Edgar Morin. Il s'agit sans surprise de la crise climatique, de la crise de la démocratie représentative que révèle l'émergence des populismes, de la crise des identités à laquelle les adolescents et les jeunes adultes sont particulièrement confrontés, ainsi que de la crise migratoire (de la gestion politique des migrations plutôt). Ces quatre éléments appellent, avec d'autres (évidemment une crise économique qui emboite le pas à celle de 2008 ne peut être exclue), un positionnement des acteurs de l'animation socioculturelle à travers lequel ils feront valoir leur vision de « ce que peut l'animation socioculturelle en des temps difficiles »

Soucieux de positionnement les animatrices et animateurs romands ont produit ces dernières années plusieurs documents, chartes ou déclarations, destinés à faire avancer la reconnaissance publique de la profession. Ces documents sont fort utiles et bienvenus; ils s'appuient largement sur les valeurs fondamentales de la démocratie que l'animation socioculturelle souhaite inscrire au cœur de l'action. Comme nous le suggérons il y a quelque urgence à le faire. C'est peut-être cependant sur le lien entre valeurs, principes et orientation générale de l'action que l'on pourrait souhaiter aujourd'hui des avancées plus décisives¹⁸. Les chartes et autres codes de déontologie définissent fort opportunément la fonction sociale et les règles déontologiques qui s'imposent à tout professionnel. Leur rôle n'est cependant pas de décider de l'orientation de l'action pour tous les professionnels. Les choix dans ce domaine ne peuvent être opérés que par des collectifs d'acteurs (professionnels, associatifs ou citoyens) qui se positionnent en fonction de la situation sociale, des politiques publiques à l'œuvre et des ententes qu'ils mettent sur pied . Ils ne

_

¹⁸ Le débat est semblable à ceux qui se déroulent dans les organisations de travail social jusqu'au niveau international, avec quelques confusions identiques

peuvent être pris au nom de toute la profession qui comprend, fort heureusement, une diversité d'acteurs. Ce sont des choix politiques.

Il serait donc judicieux de différencier beaucoup plus clairement les chartes déontologiques et les déclarations de valeur qui unissent les professionnels (pour être opérants ces documents se doivent d'être minimaux) et les textes d'orientation de l'action qui résultent d'une concertation entre différents partenaires (dont les politiques qui excellent à imposer leur vocabulaire et leur agenda) Ce que devraient produire aujourd'hui les professionnels (qui me pardonneront ou pas cette injonction intempestive) ce sont des textes de positionnement et d'orientation qui s'appuient sur leur perception fine des mutations sociales en cours là où ils agissent et qui développent sous forme de propositions et de scénarios pour l'action qu'ils pourront discuter avec les autres professionnels et leurs différents partenaires. Dans ce domaine le foisonnement la prise de risques peuvent s'avérer souhaitables.

J'aimerais conclure sur ce point ce texte de dialogue avec les animatrices et animateurs socioculturels en formation. La conjugaison des quatre crises que j'ai évoquées présage de nouveaux mouvements sociaux, peut-être de turbulences sociales, d'une âpreté exacerbée dans les débats publics, de nouveaux conflits sociaux. L'hypothèse que je formule est que la part du métier qu'il s'agit peut-être de développer encore aujourd'hui est capacité d'imagination sociale, l'art d'animer au niveau local les espaces publics de sensibilisation et de débat sous des formes originales, de renouer en quelque sorte avec les racines militantes du métier et les pratiques de « conscientisation » (comme les désignait Paulo Freire) des personnes en situation d'isolement, de mépris social ou de désarroi individuel. « Les animateurs ont besoin de démocratie et la démocratie des animateurs » aime à dire Jean-Claude Gillet. C'est bien de cela qu'il s'agit aujourd'hui, ce qui exige de renouer avec un sens de l'urgence et de l'anticipation des périls que l'on croyait atténués dans la phase d'essor de l'animation.